

ANNEXE 3

Direction des services départementaux de
l'éducation nationale de la Drôme
DIPER 1^{er} degré
Cité Brunet - BP 1011
26015 VALENCE CEDEX
ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr

MOUVEMENT 2023

DEMANDE DE POINTS POUR ENFANT A NAITRE

(Situation appréciée jusqu'au 31 août 2023)

A retourner avec les justificatifs demandés par courriel à l'adresse ci-dessus avant le vendredi 17 mars 2023

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE PERSONNELLE.....

.....

COURRIEL.....PORTABLE.....

POSITION ADMINISTRATIVE EN 2022-2023

En activité

Affectation :

.....

Autre

Préciser :

SITUATION FAMILIALE

Marié(e)

Pacsé(e)

Vie maritale

Célibataire

Je demande une majoration de points pour enfant(s) dans le cadre du mouvement intra-départemental 2023 suite à la naissance de mon enfant prévue le.....

*☞ Joindre déclaration de grossesse **et** la reconnaissance anticipée de l'enfant à naître (si non marié(e)).*

Fait à.....le.....2023

Signature

Important :

➤ Il est préconisé de contacter la **cellule d'aide et de conseil** pour vous accompagner tout au long de votre demande de mutation par mail ce.dsden26-mouvement@ac-grenoble.fr ou par téléphone **04.75.82.35.49** du **lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 du 8 mars au 6 juin 2023.**

➤ Pensez à consulter régulièrement votre messagerie IProf **et** votre messagerie professionnelle de type prénom.nom@ac-grenoble.fr. C'est essentiellement par ces biais que les communications liées aux opérations du mouvement auront lieu.